

## Flash phytosanitaire du 5 avril 2018 – Grandes cultures

Complément du bulletin phytosanitaire n° 2 du 23 mars 2018

Vous pouvez atteindre le Service phytosanitaire cantonal à un numéro figurant ci-dessous.

### Actualités principales de la semaine

Pour les autres actualités et les détails, le contenu du bulletin n° 2 du 23 mars 2018 est encore valable.

Après les périodes froides et humides des dernières semaines, les cultures sont enfin en mode reprise de végétation. Celle-ci se poursuivra, au vu des conditions printanières annoncées pour la fin de la semaine. Mais les sols sont à nouveau très humides. La patience est donc encore de mise pour les travaux du sol et les mises en place de cultures, notamment de betterave. Ces conditions clémentes ne seront pas favorables qu'au développement des cultures, mais aussi au vol des méligrèthes du colza qui s'est intensifié cette semaine. Il convient d'être vigilant, mais de ne pas intervenir trop tôt.

#### Colza – Ravageurs

**Stade :** élongation de la tige à boutons floraux visibles depuis le haut (CD 51).

Les colzas sont en pleine croissance. S'il n'a pas encore été effectué, le dernier apport d'azote pourra être fait dès que possible; il est conseillé avant l'apparition des boutons floraux. Les dégâts causés par les larves d'altise sont importants dans certaines parcelles; ils ont été agravés par les fortes gelées hivernales.

**Gros charançons de la tige du colza :** la période de sensibilité touche à sa fin. Ce ravageur est à surveiller jusqu'à ce que la tige du colza ait atteint 20 cm environ. Passé ce stade, il ne présente plus de risques. Si une intervention est nécessaire (seuil dans le bulletin précédent), vu que le vol des méligrèthes a débuté, utiliser Talstar ou Blocker.

**Méligrèthes :** une première phase de vol est en cours, mais la phase de sensibilité n'est pas encore atteinte. Elle va du stade CD 53 (boutons floraux dépassant les plus jeunes feuilles; photo) jusqu'au stade CD 59 (boutons floraux jaunes, mais toujours fermés). Durant toute cette phase, procéder à des contrôles réguliers. **Contrôle :** aux heures les plus chaudes de la journée, à 10 endroits bien répartis dans la parcelle (assez éloignés du bord), compter les méligrèthes présents sur l'inflorescence principale de 5 plantes successives (sans privilégier les plus hautes ou les plus avancées en stade). Le nombre moyen de méligrèthes par plante est obtenu en divisant le total des insectes repérés par le nombre de plantes observées, y compris donc celles sans insecte.

Le **seuil d'intervention** est atteint s'il y a, en moyenne :

> 3 à 5 méligrèthes par plante au stade boutons floraux dégagés (CD 53-57)

> 5 à 7 méligrèthes par plante au stade boutons floraux séparés à boutons jaunes (CD 57-59).

En extenso et avec des colzas vigoureux, utiliser la fourchette supérieure de ces seuils. Avant une intervention insecticide, ne pas oublier de sortir du programme extenso, sauf pour le produit Surround (poudre d'argile, avec efficacité partielle contre les méligrèthes), utilisable dans les cultures extenso et bio.

**Intervention :** ne pas intervenir trop tôt. Généralement, **une seule intervention** suffit, si elle est bien placée, c'est-à-dire :

- vol principal réalisé (sinon de nombreux méligrèthes apparaissent juste après le traitement),
- pas avant le stade CD 53 (photo) et
- seuil d'intervention atteint.

Pour le choix des insecticides, consulter la **fiche technique Agridea 6.66-67** (mars 2017). Respecter les doses et appliquer un volume de bouillie suffisant (min. 300 l/ha). Traiter en dehors des périodes de vol des abeilles (en fin de journée). Laisser un témoin non traité (1 largeur de barre sur au min. 10 m de long). En cas de deuxième traitement, changer de groupe de matière active et ne plus utiliser Pyrinex et Reldan 22.



## Céréales d'automne

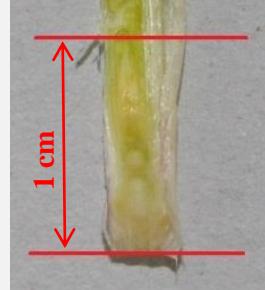
### Stades phénologiques :

- Blé : début tallage à redressement (CD 21 à CD 30)
- Orge : fin tallage à redressement (CD 29 à CD 30)

La croissance des céréales a pleinement repris et, hormis quelques dégâts de gel, les cultures sont généralement en bon état. En raison du démarrage retardé, le deuxième apport d'azote peut encore attendre. Sous réserve de l'état de ressuyage des sols, le bon état des cultures, associé à une météo printanière, devrait offrir dans les prochains temps de bonnes conditions pour les désherbages ainsi que pour l'application de CCC.

**Désherbages :** voir le bulletin précédent pour les stratégies de désherbage. Dans les parcelles non désherbées, on n'observe quasiment pas d'adventices germant au printemps, mais seulement celles ayant germé en automne (mouron, capselle, véroniques, lamier, vulpin, agrostide, etc.). Si le niveau d'infestation de ces dernières est élevé, il s'agira de procéder au désherbage dès que possible. Un rattrapage ultérieur pourrait s'avérer nécessaire contre les gaillets et/ou les vivaces, quand ils seront assez développés. Dans les parcelles encore assez propres, notamment sans graminées, il convient d'attendre, de manière à ne faire qu'un passage. La plupart des herbicides de printemps n'ont pas une bonne efficacité racinaire, à l'exception de ceux contenant de l'isoproturon ou du diflufenican (p.ex. Othello ou Mondera). Attention, certains herbicides ne peuvent plus être appliqués après le stade épi 1 cm (CD 30), p.ex. Archipel, Sprinter à 220 g/ha, Othello ou Talis + Gondor. Si les conditions le permettent, des interventions mécaniques seront également envisageables, avec l'avantage d'aérer les sols croûtes.

**Régulateurs de croissance :** les conditions à venir sont propices à l'application d'un régulateur de croissance à base de CCC, sur blé, triticale et épeautre, au stade épi à 1 cm (CD 30; photo). On peut généralement le mélanger avec les herbicides, mais certains herbicides ne le permettent pas ou requièrent une réduction de dose de CCC de 20 à 50 % (voir fiche technique Agridea 2.35). Le mélange peut augmenter l'agressivité de l'herbicide. Il est possible d'appliquer d'autres régulateurs plus tard, aux stades 1 à 2 nœuds (Moddus, Metro Class, Milo, Trinexx Top ou Medax), ce qui sera bientôt le cas pour les orges les plus avancées. Si des herbicides sont appliqués en cours de montaison, attendre au moins une semaine avant d'intervenir avec un des régulateurs précités.



**Piétin verse :** le contrôle, de même qu'une éventuelle application de fongicide, pourront se faire dès le stade 1 nœud.

## Tournesol

**Semis :** attendre que les sols aient atteint 8°C à 5 cm. Période conseillée : jusqu'au 20 avril. Voir prochain bulletin.

## Prairies

**Rumex :** le stade des rumex et la météo ( $T^{\circ}\text{C} > 12-15^{\circ}\text{C}$  et pas de gels nocturnes) offriront des conditions idéales à la lutte chimique dans les prochains temps. En 1<sup>ère</sup> poussée, les herbicides contenant l'asulame sont les plus efficaces en traitement de surface. Pour bien agir, il faut que les rumex soient en pleine croissance (feuilles redevenues vertes), qu'ils aient suffisamment de surface foliaire mais pas encore d'élongation de tige (stade rosette). En plaine, si les feuilles de rumex sont déjà cachées par les graminées, une intervention est aussi possible après une première coupe précoce.



Il est strictement interdit de traiter l'asulame sur des dent-de-lion en fleur, de même que sur toute autre plante en fleur.

De manière générale, préférer les traitements de fin d'été. Ils offrent une plus grande marge de manœuvre pour l'application, engendrent moins de pertes de rendement (sur la 1<sup>ère</sup> coupe) et sont autant efficaces.

## Le contenu du bulletin n° 2 du 23 mars 2018 est encore actuel.

L'équipe de rédaction est à disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour une demande d'autorisation de traitement :

- André Chassot (responsable) : 026 305 58 65
- Emilia Vorlet : 026 305 58 73
- Jonathan Heyer : 026 305 58 71
- Nicolas Linder : 026 305 58 75